



Résiliation de bail cause nuisance sonore

Par **ProjetRc**, le **06/04/2015** à **00:52**

Bonjour,

j'ai signé en mars dernier un bail commercial au nom et pour le compte de ma société en formation (qui n'est pas encore créée a l'heure actuel).

2 mois de loyer "offert" car il y a pas mal de travaux (pas de WC ni d'arrivé d'eau etc..)

le local a une surface d'environ 200m², il fait partie d'un grand bâtiment divisé en 3 étages de 800 m²chacun

le tout appartient au même propriétaire

mon local est situé au milieu du bâtiment,

a gauche il y a une salle de musculation, de l'autre coté une école de musique et local de réception / salle de fête ...entre autres..

lors des visites et signature du bail c'était souvent entre midi et 2 donc calme, malheureusement je suis passé les soirs après la signature pour faire faire des devisHORREUR...

d'un coté du local j'entendais les mecs de la salle de sport forcer et souffler comme des bœufs et jeter leurs poids sur le sol toute les 30secs..

et de l'autre coté musique a fond etc..

ce weekend je suis passé en espérant trouver le calme pour me rassurer ..pire qu'en semaine..

aujourd'hui dimanche, Salle de musculation ouverte et local des fêtes plein a craquer de 12h a 20h minimum avec la musique a fond...

je suis allé dans la pièce de mon local qui est a l'opposée du local des fêtes, portes fermées j'entendais tout comme si j'y étais.. vous pouvez donc imaginer la nuisance sonore dans les autres pièces qui sont juste a coté du local des fêtes ..

90 % de mon activité sera dans la plage horaire 18h-22h soir et weekend.. quand il y a tout ce bordel (j'ai pas trouvé d'autres termes...)

je ne peut pas exercer mon activité dans ces conditions mes clients vont tous fuir ... :(

j'ai demandé à une personne de la salle de musculation qui m'a dit que le local des fêtes était utilisé quasiment tous les weekends...

que puis je faire ? le mois prochain je vais devoir payer le loyer etc..et je ne veux pas faire les 20

000 e de travaux dans ce local dans ces conditions ou je ne pourrait pas exercer mon activité
:(

j'ai pas encore réussi a avoir le propriétaire ...je dors plus beaucoup..[smile17]

si quelqu'un pouvait me renseigner ? un GRAND GRAND merci d'avance!!

Par **Youstin**, le **09/09/2015** à **15:05**

Bonjour,

je souhaitais savoir si vous avez trouver une solution à votre problème. Car je suis moi même dans la meme situation que vous.Mais malheureusement pour moi. Je me rends compte des nuisances seulement 6 ans plus tard.